



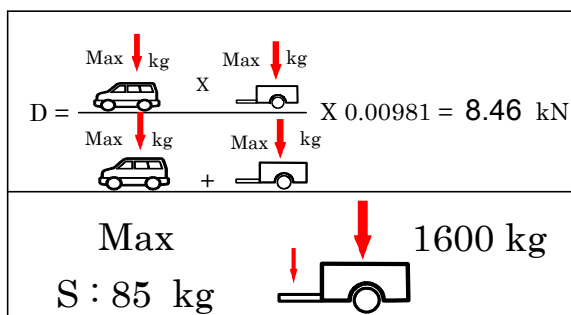
NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE  
 SUZUKI GRAND VITARA  
 3 PORTES

N° CE : e11\*94/20\*5975\*00



BOISNIER SAS

REF.: 26028



REF.: 26028

Démontage pare chocs :  
Trous à réaliser :

OUI
NON

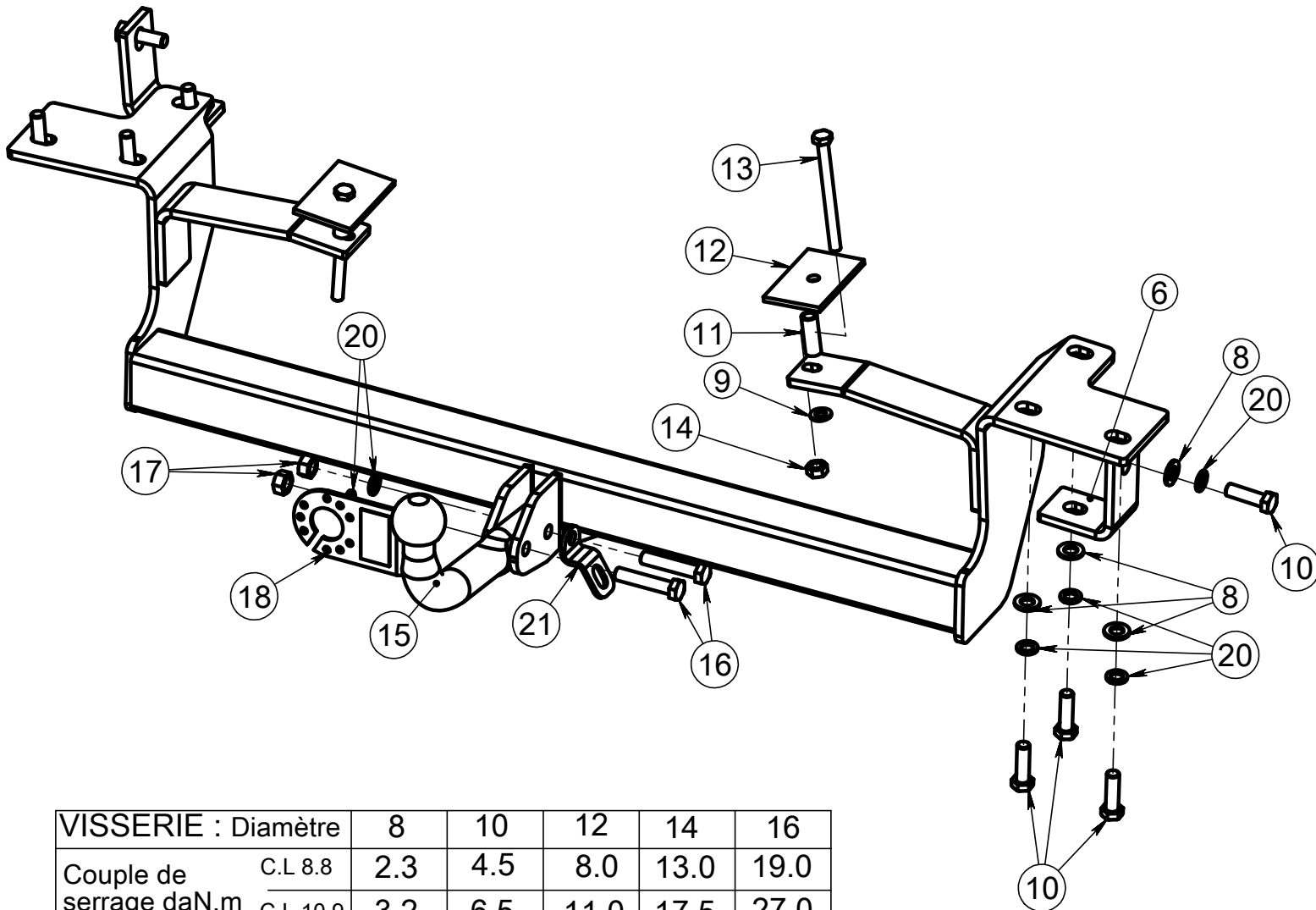
Découpe :

NON
NON

Découpe visible :










- Descendre le pot d'échappement.
- Démonter le crochet de remorquage.
- Déposer le pare chocs (2 clips et 1 vis sous chaque aile, 4 vis dessous, 4 vis et 2 clips sous le hayon).
- Déposer le carter thermique.
- Contreperçer à Ø 11 la paroi supérieure du seuil à partir des trous Ø 16 (entre axe de 500mm) situés derrière la jupe arrière sous le carter thermique.
- Présenter et assembler sans serrer l'attelage sous les longerons avec la visserie fournie conformément au schéma ci-contre.
- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).
- Passer et raccorder le faisceau électrique.
- Remonter les éléments précédemment démontés en perçant si besoin des trous Ø 11 au droit des boulons M10 x 120 dans le carter thermique.

Visserie identique  
à côté droit



VISSERIE : Diamètre	8	10	12	14	16
Couple de serrage daN.m C.L 8.8	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
C.L 10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0

REF.: 26028

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
	6	2	RENFORT DROIT ET GAUCHE	2602840
	8	8	Rondelle / washers 13x24x2,5 DIN 125A	700.34.13024025 non codifiée
	9	2	Rondelle / washers 10,5x20x2 DIN 125A	700.34.10520020
	10	8	vis / screw EF DIN 961 M12x40x125 zn	700.10.12040
	11	2	Entretoise / Spacer 15x2 L40	950016
	12	2	Contreplaque D11 60x90x5 brt bearing plate D11 60x90x5 brt	952018
	13	2	vis / screw DIN 931 M10x120 zn	700.00.10120
	14	2	écrou / nut H DIN 934 M10	700.22.10
	15	1	COL DE CYGNE 240/22 TOWING BALL 240/22	001024
	16	2	vis / screw DIN 931 M12x60 zn	700.00.12060
	17	2	écrou / nut H DIN 934 M12	700.22.12
	18	1	SUPPORT PRISE PLIE TRAILER SOCKET HOLDER	PRISE PLIEE
	20	10	rondelle / washers grower M12 DIN128A zn	700.20.12
	21	1	Anneau de sécurité / Locking ring	958000
	22	2	rondelle / washers grower M10 DIN 128A zn	700.20.10

**POSE :   INFORMATIONS GENERALES**

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
  
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
  
- Dans le cas où (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
  
- Pour les véhicules équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

**RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :****- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

$\nabla$  = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi ).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE ..... : N° d'homologation européenne.
- ..... : Date de fabrication.

**- VISSERIE :**

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

**NOTA :** le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

**-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :**

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

**- GARANTIE :**

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).